

Livret A en selfcare

"Mon client utilise une solution simple en toute autonomie pour réaliser une demande d'ouverture de livret A en ligne et la signer"

Le livret A en Selfcare :

- s'adresse aux clients particuliers détenteurs d'au moins un compte de dépôt
- · concerne les majeurs capables
- s'appuie sur les espaces client Web et App Mobile
- s'inscrit dans le dispositif existant de livret A

OU'APPORTE LE LIVRET A EN SELFCARE AUX CLIENTS CAISSES D'EPARGNE?

Il s'agit d'un nouveau parcours de souscription de bout en bout disponible pour le client, plus fluide et intuitif. Avec celui-ci, un client est en mesure de compléter et signer une demande de souscription de livret A.

POUR QUI?



Mon client est:

- Un client particulier majeur capable (client authentifié)
- Avec un TOPCC vert ou orange
- Non détenteur d'un livret A en nos livres



Il détient :

- Un abonnement de Banque à distance
- Des coordonnées renseignées et à jour (mobile et email) et est éligible à la signature électronique
- Au moins un compte de dépôt (en tant que titulaire ou cotitulaire)

COMMENT?

Le client peut accéder au parcours de souscription du livret A en Selfcare via plusieurs points d'entrée :

- 1. Une campagne commerciale qui lui a été adressée
- 2. L'espace « souscrire » depuis son espace banque à distance
- 3. La fiche produit « livret A » depuis le site internet de la caisse

Fiche Pratique Parcours



Livret A en selfcare

Parcours de souscription du livret A en selfcare

NOTA: Le parcours est également disponible depuis l'espace WEB du client. Bon à savoir: La mise en gestion et le traitement de la multi-détention demeurent inchangés.



Mise en gestion du contrat en cas de non détention préalable de livret A

- ✓ Si mon client ne détient pas d'autre livret A à la concurrence, la mise en gestion est réalisée via OVAD transaction 0950 (pas de changement par rapport à l'existant)
- ✓ Dès le retour Ficoba à J+1 qui le confirme, l'ouverture du produit la mise en gestion peut être réalisée.
- ✓ Un courrier de confirmation papier est envoyé au client.
- ✓ En cas de multi détention un courrier de refus sera transmis au client.

Traitement de la multi détention

✓ Le client est informé dans le parcours en selfcare que son ouverture sera refusée en cas de multi détention. Suite au contrôle FICOBA, si la multi détention est confirmée, la procédure actuelle est maintenue. Le client est informé par courrier papier que l'ouverture est refusée.